

LA PRÉSIDENTE :

Bonne soirée.

960 **Mme CHRISTINE LAJEUNESSE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

965

Alors, monsieur Blanchet n'est toujours pas là ? Pas de monsieur Blanchet. Alors, Sophie Van Neste et Alice Bonneau. Est-ce que c'est Bonneau ? Ce n'est pas les bons noms, mais c'est qu'un... Alors, c'est le Labo Climat, vous pourrez vous... indiquer votre nom, s'il vous plaît, pour les fins de l'enregistrement.

970

Mme ALICE BONNEAU ET Mme HÉLÈNE MADÉNIAN
Labo Climat Montréal

975

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

Donc, bonsoir à toutes et à tous. Merci de nous accueillir ce soir.

980 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, juste une petite précision : donc, je vous rappelle le dix minutes, c'est sûr.

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

985

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Avez-vous besoin d'un petit signe lorsqu'il reste deux minutes ?

990

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

Oui.

995

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je vous ferai un petit signe et je vous dirai aussi que nous avons pris connaissance de votre document. Alors, voilà, la parole est à vous.

1000

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

Oui. Merci beaucoup. Donc, ce soir, c'est donc Alice Bonneau et Hélène Madénian, nous représentons toute l'équipe du Labo Climat Montréal qui... Il y a beaucoup de gens derrière nous, donc on est juste deux porte-parole et notamment le rapport que vous avez eu l'occasion de lire a été écrit à plusieurs mains. Donc, on va répondre au mieux de nos connaissances, mais peut-être qu'il faudra qu'on revienne vers vous suivant vos questions.

1005

Alors, pour commencer, immédiatement, on vous présente le Labo Climat Montréal qui, en fait, est un projet qui a été mis en place suite à un appel de la Ville de Montréal et d'Ouranos, qui ont un partenariat, puis ce projet, en fait, a mené donc à monter cette équipe de recherche pour répondre à la question « Comment mieux intégrer la question l'adaptation aux changements climatiques dans le processus de projets urbains qui se déroulent à la Ville de Montréal et à l'arrondissement ».

1010

Donc, le secteur étudié a été le secteur de Lachine-Est, qui nous intéresse évidemment ce soir. Et donc, une équipe interuniversitaire qui a été mise en place avec sept chercheurs

1015

1020 d'universités du Québec, partout au Québec, et neuf étudiants stagiaires. Avec, donc, des gens de disciplines différentes, que ce soit sur les enjeux de durabilité urbaine, de pratiques professionnelles, de gouvernance urbaine, et cætera, dans le but, donc de faire des recommandations ensuite à la Ville de Montréal.

1025 Donc, ça a commencé par essayer de comprendre déjà les pratiques et les usages qui ont lieu dans le processus de projets urbains, tel qu'il est fait à Montréal actuellement, à la Ville de Montréal, pour essayer de susciter, en fait, potentiellement des améliorations dans la façon de prendre en compte l'adaptation aux changements climatiques dans le développement d'un secteur comme Lachine-Est.

1030 Il est important aussi de noter que nous n'avons pas travaillé sur des choix d'aménagements, mais vraiment sur les processus qui amènent aux hypothèses d'aménagements comme celles du PPU.

1035 Donc, ici, je ne vais pas rentrer dans le détail du schéma, mais, c'est pour montrer, évidemment, vous le savez que le secteur Lachine-Est est en discussion, on va dire, depuis le début des années 2000, il s'est passé beaucoup de choses. Le Labo Climat, en fait, est intervenu vraiment sur la période 2019-2020, donc sur deux ans. Le processus était déjà entamé à la Ville de Montréal et à l'arrondissement, donc nous sommes intervenus avant que le PPU, dont nous parlons ce soir, ait été diffusé.

1040 Donc, on a vraiment été dans les travaux plutôt en amont, à la fois avec donc la Ville et l'arrondissement, et aussi, avec Atelier Lachine-Est que vous connaissez bien.

1045 On ne va pas vous détailler tout le rapport qu'on a produit pour le Labo Climat, mais ce qui est intéressant pour ce soir, c'est vraiment la perspective sur les changements climatiques. On s'est rendu compte que les gens de la Ville de Montréal et de l'arrondissement focalisaient beaucoup sur les régimes de précipitations qui allaient en augmentant. Néanmoins, il y a beaucoup d'autres aléas climatiques à prendre en compte, dont les vagues de chaleur, la sécheresse estivale, les épisodes

de gel et dégel et les tempêtes destructrices, qui, à nos sens, ne sont pas encore assez prises en compte dans le processus de projets urbains.

1050 Je vais passer la parole à Alice pour le reste.

Mme ALICE BONNEAU :

1055 Donc, les principaux constats qu'on met d'avant dans notre mémoire, c'est que, dans la planification actuelle de la Lachine-Est, la vulnérabilité aux changements climatiques est surtout comprise en matière de vulnérabilité de bâtiments et des cours d'eau, aux inondations et...

LA PRÉSIDENTE :

1060 Je vous ai dit qu'on vous entendait bien, mais je vais vous demander de vous rapprocher du micro, s'il vous plaît. Ou plutôt rapprochez le micro de vous.

Mme ALICE BONNEAU :

1065 Oui, est-ce que c'est mieux ?

LA PRÉSIDENTE :

1070 Oui, c'est mieux. Allez-y.

Mme ALICE BONNEAU :

1075 Donc, c'est ça, plutôt comprise en matière de vulnérabilité des bâtiments et des cours d'eau, aux inondations par les eaux pluviales, qui est l'aléa qui est le plus pris en considération, comme m'a collègue l'a mentionné.

Ensuite, la place qui est accordée aux enjeux de santé, de précarité et de mortalité liés aux vagues de chaleur nous apparaît insuffisante.

1080 Donc, on pense qu'il faudrait prioriser une approche d'adaptation aux changements climatiques qui donne la priorité à la réduction des vulnérabilités humaines en considérant les différents aléas climatiques précédemment mentionnés. Et tout ça, dans le choix des priorités en matière d'aménagement et dans la complémentarité des actions, et des investissements.

1085 Ensuite, c'est ça, c'est que... donc, pardon, j'ai perdu le fil, mais c'est considérant cette approche-là qu'on fait des propositions sur trois fronts dans notre mémoire.

1090 Donc, d'abord, sur la réduction des vulnérabilités humaines, la première, c'est d'inclure au programme particulier d'urbanisme, des mesures et des orientations concrètes pour réduire les impacts négatifs du réaménagement de Lachine-Est sur les quartiers avoisinants. Voire, augmenter les impacts positifs.

1095 Ensuite, d'apprendre des autres cas de réaménagement urbain montréalais et de mettre en place des stratégies pour éviter la gentrification, l'exacerbation des inégalités dans les quartiers environnants, par exemple : dans l'accès aux services, aux espaces verts et en matière de mobilité sécuritaire aussi. Et donc, d'éviter le développement d'un projet vert qui serait élitiste et exclusif.

1100 Puis finalement, de modifier aussi le récit historique de Lachine-Est dans le but de reconnaître l'histoire coloniale, la transformation radicale des territoires autochtones et les legs du développement urbain inégal sur les conditions de vie à Lachine. Et ainsi, de donner aux communautés autochtones l'opportunité d'en faire leur propre récit.

1105 Le deuxième front sur lequel on fait des propositions : ce sont les vagues de chaleur et le verdissement. Donc, notre première proposition serait de préciser davantage les modalités réglementaires pour l'adaptation aux changements climatiques, plus particulièrement, les types de verdissement privilégiés et la complémentarité des mesures qui sont prévues au programme

particulier d'urbanisme avec celles qui sont comprises dans le règlement 20-030 sur la gestion des eaux pluviales.

1110 Il y aurait aussi, de présenter de façon transparente le contenu des ententes de développement et les mesures discrétionnaires qui sont encore à développer, en mentionnant le plus clairement possible leurs limites et les éléments qui sont non négociables.

1115 Puis finalement, de mettre en place une stratégie de phasage incluant des aménagements temporaires pour tenir compte de l'adaptation aux vagues de chaleur et ainsi, réduire les impacts de la chaleur, les impacts du chantier et les impacts d'événements météorologiques extrêmes.

1120 Puis finalement, on a aussi des propositions en ce qui a trait plus globalement à la gouvernance et à la mise en œuvre de la transition. D'abord, on pense qu'il serait judicieux de spécifier la modalité pour aller vers la carboneutralité et la transition, en précisant ce que signifie la notion de carboneutralité et débattre collectivement sur les solutions qui sont à mettre en place à Lachine-Est.

1125 Et annoncer dans le programme particulier d'urbanisme, le développement de programmes citoyens pour favoriser l'innovation et le développement de nouvelles habitudes de vie pour la transition socioécologique dans l'écoquartier, comme ça se fait déjà dans certains milieux.

1130 Et finalement, d'identifier clairement une structure de gouvernance avec des porteurs de projets et des mécanismes de coordination pour la mise en œuvre globale du programme particulier d'urbanisme sur le temps long et particulièrement, pour les enjeux d'adaptation aux changements climatiques et de mobilité.

1135 Il y aurait aussi, dans cette idée-là, d'identifier clairement la structure de gouvernance, de demander la participation active des acteurs institutionnels externes pour assurer une présentation et la discussion des projets de transport collectif et du réaménagement de l'échangeur Saint-Pierre.

Puis finalement, de donner les moyens au milieu local de continuer une concertation pour mettre en œuvre un écoquartier qui va répondre aux besoins locaux, à l'inclusion sociale et à l'urgence climatique. Donc, voilà.

1140 **LA PRÉSIDENTE :**

Il vous restait une minute, alors, là.

1145 **Mme ALICE BONNEAU :**

On était dans les temps.

LA PRÉSIDENTE :

1150 Oui tout à fait, merci. Une première question très globale, je dirais, macro : en fait, est-ce que vous diriez que Labo Climat appuie le projet de PPU d'écoquartier dans Lachine-Est ?

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1155 Je dirais que globalement, oui, je pense qu'on a souligné aussi, dans notre mémoire, les bons coups de ce PPU. L'idée, je pense, générale qu'il faudrait garder de nos recommandations, c'est qu'il y a une première étape qui a été faite et on pense que le PPU peut aller plus loin.

1160 Notamment, en étant plus réglementaire, déjà, donc à mettre des règles beaucoup plus strictes qu'il y a actuellement, notamment : sur les infrastructures vertes ou sur le logement. Logement, dans le sens, développer des logements sociaux, abordables, et cætera, c'est quelque chose qui est dit dans le PPU, mais les mécanismes ne sont pas forcément encore explicités.

1165 Puis, je pense, à un point aussi qu'on fait beaucoup remonter dans notre rapport, c'est de ne pas oublier les quartiers avoisinants. On sait qu'un PPU, c'est sur une zone en particulier, mais

évidemment, il y a d'autres zones autour qui pouvaient être prises en compte d'une certaine façon dans ce PPU.

LA PRÉSIDENTE :

1170

Et de quelle manière ?

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1175

Alors, je ne suis pas l'urbaniste la plus attirée, mais oui, en tout cas, enfin, un des risques qu'on voit dans le développement d'un tel quartier, ce serait d'avoir des effets contre-productifs de, comme d'autres l'ont dit, de développer un quartier peut-être vert, mais qui pourrait amener vers de l'écogentrification, par exemple, ou faire une enclave finalement, de gens peut-être plus bourgeois que d'autres.

1180

Donc, il faut tout de suite réfléchir à des mécanismes pour... bien, pour assurer que ce quartier n'est pas une enclave, mais qu'il communique avec les autres quartiers autour, qu'il assure, en fait, une offre de services qui va bénéficier à tous les citoyens qui sont autour et pas juste aux gens de la Lachine-Est.

1185

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et le fait que le PPU prévoit la mixité, par exemple, est-ce que c'est suffisamment satisfaisant ?

1190

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

C'est bien sûr quelque chose de positif, mais ça mériterait d'être plus explicité de comment ça va se faire, en fait.

1195

LA PRÉSIDENTE :

Bien et j'ai une autre petite question...

1200 **Mme ALICE BONNEAU :**

Est-ce que je peux juste faire un petit ajout aussi pour compléter aussi par rapport aux bons coups du PPU ?

1205 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Oui.

1210 **Mme ALICE BONNEAU :**

C'est que je pense qu'on met beaucoup de l'avant aussi dans le mémoire, qu'on pense que justement ces bons coups-là peuvent être complémentaires avec l'approfondissement des autres mesures que ma collègue vient de mentionner.

1215 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Une simple petite question sous la rubrique « Préciser la contribution des mesures d'encadrement du domaine privé en adaptant notamment... en adaptation, notamment, par des modalités précises annoncées au Programme particulier d'urbanisme. »

1220

Un petit peu plus loin, vous parlez de « verdissement », et vous dites : « Considérant les enjeux climatiques présents et à venir, quelques premiers commentaires peuvent être émis concernant ce qui est présenté. D'une part, il y aurait lieu de préciser ce qu'on entend par verdissement. L'impact d'un espace non construit, principalement gazonné n'apparaît pas la

1225 solution la plus optimale pour gérer les eaux de plus, et ce, malgré le 10% d'infrastructures vertes drainantes. » Alors, qu'est-ce qui serait optimal ?

Mme ALICE BONNEAU :

1230 Mais, encore une fois, je pense que si vous voulez une réponse plus complète, il faudrait qu'on adresse cette question-là à une personne plus qualifiée dans l'équipe, mais...

LA PRÉSIDENTE :

1235 Mais, si vous avez...

Mme ALICE BONNEAU :

1240 C'est que les surfaces gazonnées ne sont pas, disons, il y a différents types de surfaces vertes, donc gazonnées, herbacées ou il peut y avoir des arbres. Puis, à ma connaissance, les infrastructures vertes de plus grande ampleur, donc les arbres et arbustes ont une meilleure capacité pour gérer ce... bien, pas gérer ce type de problème, mais en tout cas...

LA PRÉSIDENTE :

1245 Faire face à.

Mme ALICE BONNEAU :

1250 Contribuer.

1255 **Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :**

Oui, si je peux ajouter quelque chose. Dans les infrastructures vertes, en effet, il y a beaucoup de choses très différentes, et puis le fait de définir mieux ce qu'on entend par infrastructures vertes, déjà, aiderait à y voir plus clair parce qu'en effet, des gens vont penser à un espace gazonné. Tandis que d'autres vont penser à un jardin de pluie, par exemple, ce qui n'a absolument rien à voir, ou des saillies de trottoirs ou un parc avec, en effet, des arbres qui vont plus stocker le carbone en plus de rafraîchir l'espace et améliorer la qualité de l'air.

1265 Donc, tout ça, ce sont de bonnes mesures, mais il faut vraiment réfléchir en termes de cobénéfice. Donc, si on développe un jardin de pluie ou un espace vraiment de saillies de trottoirs drainantes, ça va permettre de gérer l'eau de pluie et en même temps de rafraîchir, et en même temps d'améliorer le visuel du quartier.

1270 Donc, c'est vraiment dans cette logique de réfléchir en cobénéfice et pas juste en disant, c'est un parc récréatif ou c'est une infrastructure juste pour l'eau. Il y a vraiment de multiples bénéfices qu'on peut tirer de ces infrastructures vertes.

LA PRÉSIDENTE :

1275 Et, ce que je comprends aussi, c'est que vous avez besoin de mesures plus concrètes.

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1280 Exactement, puisqu'en fait aujourd'hui, ce qui est défini, c'est plutôt un pourcentage de verdissement. Ce qui est déjà quelque chose de très positif et qui est une avancée par rapport à ce qui est fait aujourd'hui à Montréal. Néanmoins, ça mériterait encore une fois que ce soit plus défini, notamment, lié au fait que ça va être beaucoup en lien avec ce qui va être défini avec les promoteurs, puisque les promoteurs vont décider de ce qu'ils vont faire dans des ententes avec l'arrondissement. Donc, ça mériterait peut-être de baliser un peu plus ces choses-là dans le PPU.

1285 **LA PRÉSIDENTE :**

Luba ?

1290 **LA COMMISSAIRE :**

J'avais... vous avez un sous-titre : « L'adaptation aux vagues de chaleur : un manque », alors, c'est très clair. À l'intérieur de ça, vous parlez des inégalités, des questions socio-économiques, mais si on était pour parler, ça, je vais mettre de côté, mon collègue va peut-être en parler, qu'est-ce qui serait prioritaire ou deux ou trois choses qu'on aurait pu ajouter au PPU pour que ça ne soit pas un manque ? Pour adresser la question des vagues de chaleur ?

1295 **Mme ALICE BONNEAU :**

Bien, je pense que dans notre mémoire, on met notamment de l'avant le fait que ce serait pertinent d'impliquer le milieu communautaire dans la définition ou le développement d'une stratégie ou, en tout cas, dans la planification de la résilience aux vagues de chaleur. Puis, aussi de... en fait, ça va un peu dans le même sens, mais de développer une approche concertée d'adaptation pour ça, puis je pense que ce serait, en fait, dans tout ça aussi, il faut considérer les différents facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur, qui sont... qui peuvent soit être, bien, propres à un individu, propres au quartier, au tissu social qui est en place. Donc, de prendre en considération tout ça dans...

Puis après ça, je ne sais pas comment ça peut se concrétiser dans un programme particulier d'urbanisme, mais...

1310 **LA COMMISSAIRE :**

Mais, est-ce qu'il y aurait, je ne sais pas, moi, j'essaie de penser, est-ce c'est de s'assurer, par exemple, que l'air climatisé est inclus dans tous les... J'essaie de penser est-ce que... Parce

1315 que vous reconnaissez que la question de la gestion de l'eau est très bien adressée, mais ça, ça nous manque. Alors, je me demandais est-ce que c'est le verdissement, c'est... Parce que c'était très frappant la façon que vous l'avez décrit.

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1320 Bien, en fait, c'est tiré aussi d'une recommandation plus globale du Labo Climat qui note un manque, même au niveau de la Ville de Montréal en général sur ce manque de stratégies d'adaptation, donc là, ça se reflète dans le PPU. Mais, ce serait déjà plus global à la Ville de Montréal.

1325 Donc, on dirait, on s'appuie évidemment sur les outils qui existent, comme la carte des îlots de chaleur, que vous connaissez tous, mais l'utiliser à bon escient. Et surtout, un des risques qu'on voit, c'est plutôt dans le phasage du projet. On sait que c'est un projet qui va peut-être prendre 25, 30 ans, peut-être plus, à se développer et il faudrait anticiper le fait que quand on développe des bouts de ce secteur, on ne crée pas des îlots de chaleur en plus, on ne crée pas des vulnérabilités supplémentaires.

1330
1335 Donc, c'est vraiment de réfléchir dans le phasage, de tout de suite prendre en compte le fait que, bien, le chantier, il va peut-être amener un îlot de chaleur. Donc, comment on compense ça immédiatement ou comment on est sûr que les populations autour de ce chantier, elles sont bien identifiées et on peut aller les voir en cas de vague de chaleur, par exemple.

LA COMMISSAIRE :

1340 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, Arlindo ?

1345 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Ma question a rapport à la question de la gentrification. Vous dites d'un côté qu'il faut l'éviter et, mais vous mentionnez en même temps, vous réferez à des risques. Vous le nommez notamment, le risque de créer une éco-enclave aisée, qui est bien présent. Ailleurs, vous dites le
1350 risque de développement d'un projet vert élitiste et exclusif, pouvez-vous me dire c'est quoi le niveau de risque que vous avez vu ? C'est quoi la probabilité que ça arrive ?

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1355 Alors, la probabilité, je ne saurais pas dire, mais de ce qu'on a vu de notre recherche et de revues littérature sur d'autres villes dans le monde, le phénomène d'écogentrification est très documenté et malheureusement, il arrive, comme je disais tout à l'heure, c'est comme un... voire, ce n'est pas un cobénéfice, c'est un malbénéfice de vouloir faire des quartiers qui sont plaisants, plus verts, et cætera, mais ça, on sait que ça a comme conséquence d'augmenter le prix des
1360 logements.

Donc, une des stratégies qui est mise de l'avant par la littérature, c'est vraiment de s'assurer qu'il y ait des logements abordables et sociaux qui sont intégrés dans le projet en tant que tel. Donc, potentiellement Lachine-Est, mais surtout dans les quartiers avoisinants parce qu'évidemment, ça
1365 a des impacts aussi sur les quartiers autour.

Donc, c'est... donc, là, je vais donner des recommandations très globales, mais d'avoir un registre des loyers, s'assurer évidemment qu'on ait des logements qui soient accessibles et pas... pour des gens qui gagnent, je ne sais pas combien par an, mais en tout cas, qui ne pourraient pas
1370 s'offrir ça. Puis, s'assurer que ça, qu'on a une mixité, en fait, donc de ne pas déloger non plus les personnes qui habitent Lachine ou Lachine-Est actuellement pour une nouvelle population qui ne seraient pas représentative du quartier.

1375 Donc, on sait que c'est... l'écogentrification, c'est un gros sujet. On n'a pas encore les
moyens... je n'ai pas une tactique à vous donner qui est sûre qui va fonctionner, mais c'est quelque
chose à avoir en tête, en tout cas. Vancouver, par exemple, s'intéresse aussi à cette question.
Beaucoup de villes dans le monde s'intéressent à ces questions-là, donc il faudrait regarder les
mécanismes qui vont être mis en place.

1380 **Mme ALICE BONNEAU :**

1385 Puis, j'ajouterais aussi que, même dans la... après ça, comme la mise en œuvre d'un
écoquartier, t'sais, on peut entendre parler souvent de bonnes habitudes à avoir. Tantôt, on parlait
d'une gestion de l'eau, mais de l'eau à domicile par les compteurs, ça peut être l'efficacité
énergétique, une bonne gestion des déchets.

1390 Mais, il faut quand même garder en tête qu'il y a certaines personnes qui vivent dans des
conditions qui font qu'elles peuvent avoir plus de difficultés, voire ne pas être capables d'adopter
ces bonnes pratiques-là, puis ça, ça peut aussi générer des espèces de dynamiques d'exclusivité
entre, disons, un groupe d'un écoquartier qui ont des bonnes pratiques, ou en tout cas, des bonnes
pratiques qui sont étiquetées comme étant bonnes pour l'environnement et les personnes, disons,
je ne sais pas qui sont...

1395 **LA PRÉSIDENTE :**

Réfractaires.

1400 **Mme ALICE BONNEAU :**

Mais, pas nécessairement réfractaires par, disons par choix, mais qui n'ont pas la même
facilité à adopter ce genre de bonnes pratiques là.

LE COMMISSAIRE :

1405

Ça va. J'avais une autre question, complètement d'un autre ordre d'idée, là, vous proposez de modifier le récit historique sur Lachine-Est pour connaître l'histoire coloniale et la transformation radicale des territoires autochtones et leur donner l'opportunité d'en faire leur propre récit. Avez-vous réfléchi un peu comment ça pourrait se traduire concrètement ?

1410

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1415

Alors, ce n'est pas forcément nous qui avons travaillé sur cette partie du rapport. Là, ce qu'on voulait surtout souligner, c'est le fait, déjà, de reconnaître, c'est déjà une première étape de reconnaître que le passé n'est peut-être pas si glorieux qu'on veut peut-être nous le faire croire parfois.

1420

Donc, la reconnaissance serait une première étape. Et ensuite, donc là, on pourrait vous revenir peut-être avec des recommandations, mais déjà, au niveau de la Ville de Montréal, il y a la stratégie de réconciliation qui est en place, donc peut-être s'arrimer avec ces stratégies de façon plus fine et voir, en effet, localement, ce qui pourrait être fait pour être sûr qu'on prend en compte ce passé et les communautés qui vivent aux alentours.

1425

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous et de nous proposer votre vision, et nous présenter votre recherche. Alors, je vous souhaite une bonne fin de soirée.

1430

Mme ALICE BONNEAU :

Merci à vous aussi.

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1435

Merci.

LA COMMISSAIRE :

1440

Nous vous souhaitons tous une bonne fin de soirée. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1445

Monsieur Beudet, est-ce que vous seriez d'accord pour y aller maintenant ? Je crois que c'est un « oui ».

M. NORMAND BEAUDET

1450

Citoyen

M. NORMAND BEAUDET :

1455

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

1460

Bonjour. Alors, la même règle, Monsieur Beudet, dix minutes. Avez-vous besoin d'un petit signe lorsqu'il reste deux minutes ou...

M. NORMAND BEAUDET :

Ça va aller, je pense...